



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 20 MARS 2024 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 17 mars 2024 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOU, Héritier LUNDA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Jérémy SIMON, Marie-France MICOUD, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Thomas ZLOWODZKI Nancy LE FOLL.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Maria DE JESUS CARLOS (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Danièle GARCIA (pouvoir à Héritier LUNDA), Séverine BUSSON (pouvoir à Philippe ROGER), Franck CHAUVÉAU (pouvoir à Isabelle QUESNEL), Eléonore MORENO (pouvoir à Nadia CARCASSET), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Patricia BARTOLI (pouvoir à Michelle BOUCHON), Farah QADHI (pouvoir à Alice SEBBAG), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOU), Yassin LAMOUI (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

#### Absents Excusés :

Nombre de membres  
composant le conseil : 39

en exercice : 39  
présents : 29  
représentés : 10  
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Philippe DECOMBLE est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

### Délibération n°24-16

DG : Nathalie COLUCCI

Service : FINANCES

Affaire suivie par Gwendaline BOYER

## RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 du BUDGET

### PRINCIPAL VILLE

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2312-1 et D.2312-3,

**CONSIDERANT** la Commission budgétaire consultée en date du 11 mars 2024,

**APRES** la présentation de Monsieur le Maire et l'intervention des représentants des groupes constituant le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 du Budget principal Ville, ci-annexé.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

**PREND ACTE** du Débat relatif aux Orientations Budgétaires pour 2024 pour le Budget principal Ville.

**VOTE** le Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2024 pour le Budget principal Ville.

#### VOTE

Pour : 32

Contre : 7 (M. Chollet, Mme Rolly, M. Besse, Mme Schlatter, M. Lamaoui, M. Zlowodzki, Mme Le Foll)

Abstention :

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-Des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

